



La Région Guyane cofinance avec la subvention globale du FSE les dispositifs et actions de formation en faveurs des guyanais sur toute la Guyane

Mesdames Messieurs les organismes de formation,

Vous avez un projet de formation, la Région Guyane dispose d'une subvention globale du FSE qui peut prendre en charge votre projet jusqu'à hauteur de 75%.

La Région Guyane bénéficie sur la période 2007-2013 d'une subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) afin de mettre en œuvre sa politique Régionale de formation professionnelle.

La Région Guyane assure la gestion directe d'une enveloppe de 40 millions d'euros sur 7 ans.

A ce titre elle vous invite à monter des projets de formations éligibles au titre du Programme Opérationnel « Convergence » qui pourront être cofinancés par le FSE

jusqu'à hauteur de 75% des dépenses éligibles sur les axes et mesures suivants :

Axe 1 : Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

*** Mesure 1.1 :** Elever le niveau de qualification des jeunes

*** Mesure 15a :** Soutenir les dispositifs innovants pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés

Mesure 1.7 : Soutenir le secteur sanitaire et social

Axe 2 : Favoriser l'adaptation des travailleurs et des entreprises

Mesure 2.3 : Soutenir les formations dans les secteurs porteurs et les métiers en pénurie de main d'oeuvre

Mesure 2.8 : Promouvoir la certification des qualifications

Axe 4 : Développer le partenariat et la mise en réseau, et renforcer les capacités institutionnelles et administratives pour une bonne gouvernance

Mesure 4.1 : Développer et diffuser l'information sur les métiers l'emploi et la formation

Le FSE est un levier important que nous devons mobiliser au mieux pour faire de la formation professionnelle une véritable ressource pour le développement économique de la Guyane.

Pour de plus amples informations, vous êtes invités à prendre l'attache du service chargé de la gestion du FSE en Région Guyane (SGFSE) aux numéros suivants : 05 94 27 12 47 / 05 94 27 12 77